



CONSEIL D'ECOLE – 15 novembre 2016

Sont présents:

M. Denis BITTMANN, Proviseur

Mme Roxane BERKOWICZ, Conseillère principale d'éducation

Enseignants

Mme Jessica MARCIANO (PS), Mme Gaëlle HAYAT (MS), Mme Sylvie TOUITOU (MS), Mme Carine KOSKAS, (GS) ; Mme Sophie GOLDENBERG (MS) Mme Monique MAARECK (CP); Mme Céline SADOON, (CE2); Mme Myriam LASCAR, (CM1) ; Mme Sandra LAST (CM2) ;

Parents d'élèves :

Mme . AZQUOUL Ségolène (MS et CE2), Mme DE LAVELEYE Soline (MS et CP), Mme FENTON Ann (GS), Mme NUSSEIBEH Mona (MS), Mme TIJANI Rachida (MS), Mme ZANGARI Valérie (CM1)

Excusés :

Absents : M DE NARDO Federico (GS et CP), , Mme FAHOUM Rana (CM2), Mme QASSISSIEH (CP et CM2)

La séance débute à 15h10

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et demande la désignation d'un secrétaire de séance avant de procéder à la lecture de l'ordre du jour, qui est adopté à l'unanimité.

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Installation du Conseil d'Ecole
3. Fonctionnement du Conseil d'Ecole
4. Bilan de la rentrée scolaire
5. Projet d'Etablissement

Questions diverses

Mme Zangari est désignée comme secrétaire de séance

2) Installation du Conseil d'école

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des enseignants de l'école,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),

Le conseil d'école n'ayant que 8 membres élus parents au lieu des 10 possibles, M le Proviseur propose d'inviter Mme Qassissieh à participer à nos séances.

Le président peut inviter, après avis du conseil, toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour. (Représentant du poste diplomatique, Inspecteur, Directeur administratif et financier...)

Mr Bittmann demande aux membres de ce Conseil de se présenter et les remercie de leur présence.

3) Fonctionnement du Conseil d'école

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.

Il établit et vote le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil **est consulté pour avis** sur :

- Les structures pédagogiques
- L'organisation du temps et du calendrier scolaires
- Le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré
- Les actions particulières permettant une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école, des conditions d'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers
- les projets d'organisation des classes de découverte
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves
- Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques
- Les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents d'élèves

Après le conseil, le proviseur dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

Le proviseur explique ensuite l'ensemble des instances de l'établissement : Conseil d'établissement, comité de gestion, Assemblée générale

4) Bilan de la rentrée scolaire

a) Nous allons tout d'abord commencer par **les effectifs** de cette année scolaire :

EFFECTIFS DU LFJ

	EFFECTIFS au 15 11/2016
TPS PS (dont 4 TPS)	18
MS A	16
MS B	17
GS	18
Total mat	69
Moyenne / classe	17.25
CP A	20
CP B	16
CE1	22
CE2	23
CM1	22
CM2	19
Total élém	122
Moyenne / classe	20.3
Total Primaire	191
Moyenne / classe	19.1

On constatera un net recul des effectifs en maternelle, et principalement en PS, il nous manque une bonne dizaine d'élèves locaux par rapport à la moyenne des élèves locaux habituellement inscrits. Nous avons cherché à analyser les raisons de cette situation, sans les trouver avec certitude.

Nous pensons que notre école maternelle ne donnait pas envie de venir s'inscrire et s'était un peu écartée de ce que devait être le fonctionnement habituel d'une école maternelle. Dès la fin de l'année dernière, des mesures avaient été prises pour améliorer notre organisation :

- Travail sur l'aménagement des classes (ponctué par un stage de 3 jours en novembre 2016)
- Remise en état des salles de classe durant l'été par le comité de gestion

- Réorganisation des emplois du temps des professeurs
- Aménagement des horaires d'enseignement en arabe

Nous espérons que tout cela portera ses fruits. Un groupe marketing a été mis en place au sein du comité de gestion.

b) Les personnels

L'école primaire a accueilli quatre nouveaux collègues en cette rentrée 2016 :

- Mme Gaëlle Hayat (MS)
- Mme Sylvie Touitou (MS)
- Mme Netta Schechet (anglais)
- Mme Leïla Ceylan (FLE)

Mme Goldenberg est passée de la maternelle au CP et Mme Lascar est passée à temps plein en CM1.

c) Les nouveautés

- Généralisation du cahier de réussite en maternelle
- Nouveaux programmes pour l'école élémentaire
- Nouveau cycle 3, nouveau cycle 2 , nouveau socle commun
- Projet langue (aménagement)

5) Projet d'établissement et projet d'école

Le proviseur rappelle les axes du projet d'établissement :

1° LE VOLET « LANGUES »

Enrichir les compétences plurilingues et pluriculturelles pour renforcer l'excellence
Consolider la mise en œuvre de l'école du socle

- 1) Assurer à chacun une bonne maîtrise de la langue française (langue, culture et valeurs)
- 2) Renforcer la place et la maîtrise de la langue maternelle arabe
- 3) Proposer à chaque élève un parcours plurilingue adapté et cohérent
- 4) Construire une compétence d'interculturalité et de médiation culturelle

2° LE VOLET « REUSSITE DE L'ELEVE »

Améliorer l'information des élèves pour une orientation réussie

- 1) Promouvoir l'épanouissement de chacun dans le système éducatif français
- 2) Accompagner de manière personnalisée la réussite du projet de chaque élève

3° LE VOLET « VIE DE L'ELEVE »

Transmettre le « vivre ensemble au service des valeurs républicaines »

- 1) Construire une vie scolaire unifiée de la maternelle au Lycée
- 2) Rendre les élèves acteurs de la vie de l'établissement
- 3) Prévenir toute forme de violence, de discrimination ou de harcèlement

4° LE VOLET « L'ECOLE A L'ERE DU NUMERIQUE »

Utiliser le numérique pour se former, pour individualiser les apprentissages, pour expérimenter, représenter, partager et communiquer

Assurer à tous une maîtrise suffisante du numérique au service des apprentissages

5° VOLET « HISTOIRE, SCIENCES ET CULTURE, le LYCEE DANS SON ENVIRONNEMENT »

Développer des compétences culturelles via le patrimoine

Promouvoir l'acquisition des compétences dans le domaine scientifique

Nous allons maintenant présenter un certain nombre d'actions de l'année scolaire 2016/2017 :

- Réorganisation de la maternelle (Carine)
- Activité piscine (Myriam) et petit jardin (Sandra)

- Conseil des élèves (Myriam)
- Sécurité routière (Monique)
- Journée de la langue arabe
- Redéfinition des attentes en matière de langues
- Nouvel outil d'évaluation à l'élémentaire

La séance est levée à 16h30

Le secrétaire de séance :

Valérie Zangari

Le Proviseur :

M. Denis Bittmann